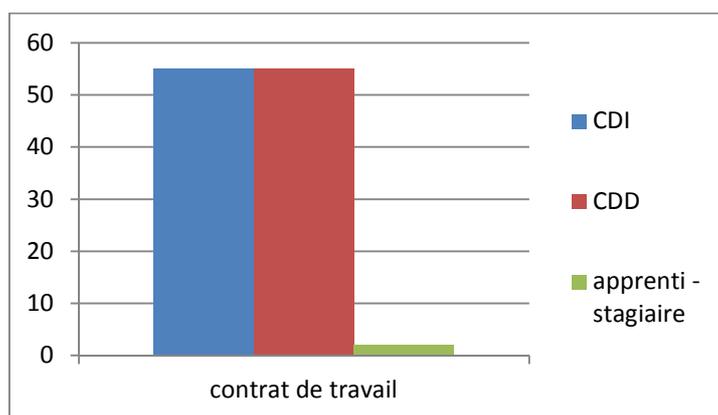




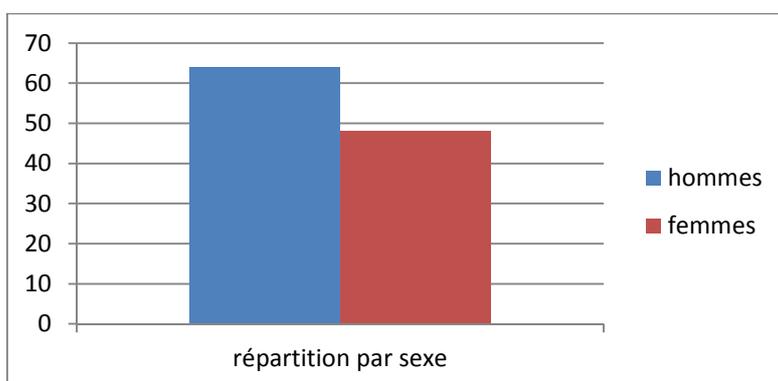
Réponses au questionnaire des salariés viticoles

112 questionnaires renseignés entre octobre 2018 et mars 2019

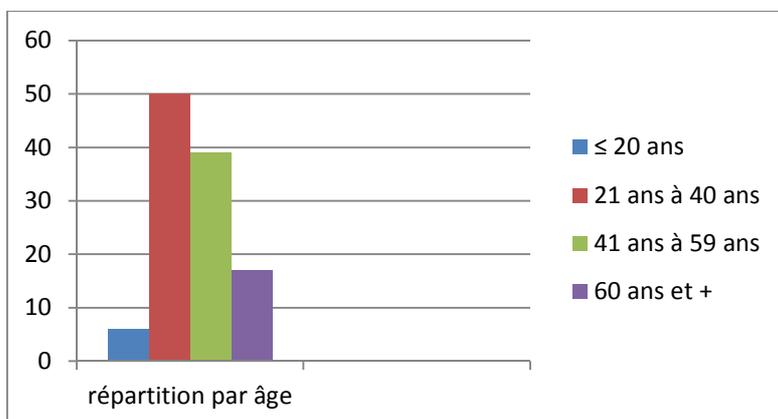
Répartition par contrat de travail :



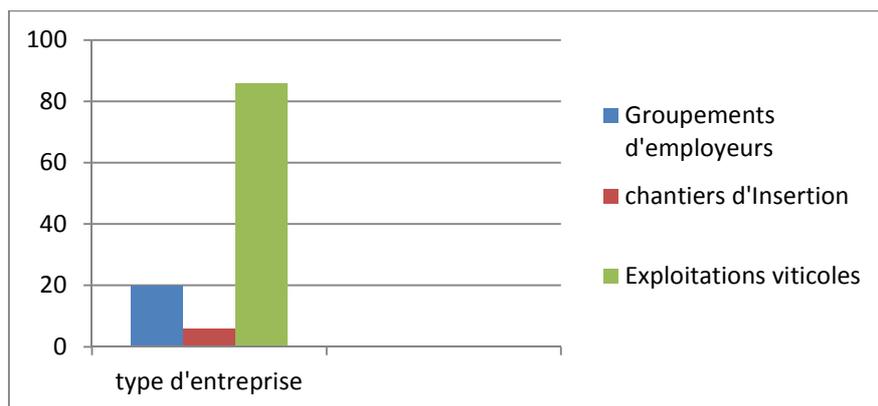
Répartition par sexe :



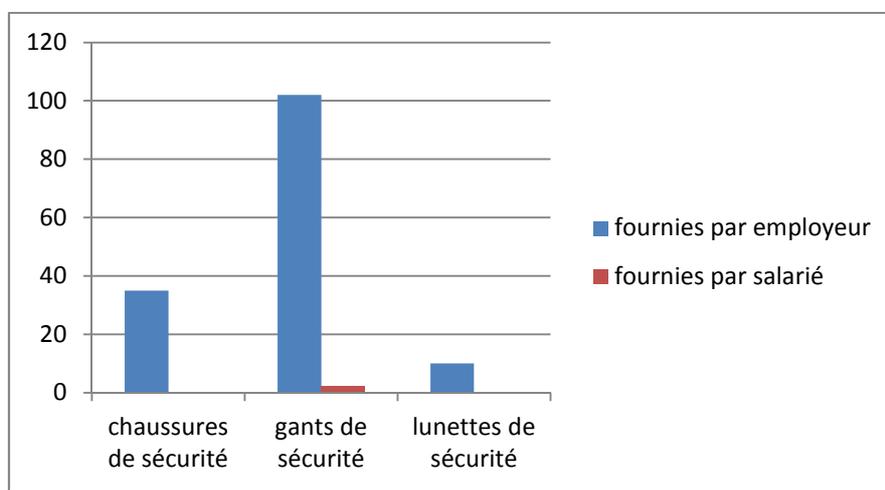
Répartition par âge :



Répartition par type d'entreprise :



Protections individuelles :



- *Choisissez-vous vos EPI ? :*
 - *Oui pour un salarié*
 - *Un salarié a investi dans le sécateur et les gants de sécurité car il tourne chez plusieurs employeurs. A fait ce choix pour être sûr d'avoir toujours le même matériel d'une saison sur l'autre.*
 - *110 qui n'ont pas choisi leurs EPI*

- *Quelles sont vos difficultés à porter certains EPI ?*

La majorité des salariés mettent les EPI fournis ou achetés mais certaines difficultés ont été signalées :

- *Gants coqués trop durs*
- *Troubles circulatoires avec les gants coqués*
- *Pas à la bonne taille*
- *Vétustes*
- *Gants qui ne donnent pas l'impression d'avoir une bonne protection lors de la taille*
- *Ne veut pas travailler avec des gants (pas de raison donnée)*

- *Gène au cours de la première semaine de travail puis adaptation progressive.*
- *Entretenez-vous les EPI ?*
 - *oui pour 16 salariés qui ont aussi un endroit pour les stocker*

Tenues de travail :

- *Tenues de travail fournies par employeur :*
 - *6 salariés ont obtenu des tenues de pluie complètes*
 - *6 salariés en plus ont obtenu une veste imperméable*
- *Tenues de travail achetées par les salariés :*
 - *100 salariés achètent leur tenue imperméable (dont les 6 salariés qui sont équipés d'une veste imperméable pour compléter leur tenue)*
 - *Près d'un 1/3 des salariés ont, soit un bon d'achat pour un magasin donné (boutiques agricoles ou autres), soit une prime pour remplacer leur veste tous les ans.*
 - *1 salarié a eu sa tenue remboursée en totalité par l'employeur.*
- *Entretenez-vous vos tenues de travail ?*
 - *La totalité des salariés entretient sa tenue de travail à son domicile.*

Mise à disposition du sécateur électrique qui est emmené par une salariée chez elle et qui le garde pendant toute la durée de la saison. S'occupe du chargement, du graissage et de l'affûtage. Le restitue à la fin de la saison. Idem pour l'attacheuse.

Isabelle ANGELINI
Infirmière en santé au travail